

**FICHE ACTION N°10 CONTRAT LOCAL DE SANTE DU BASSIN D'AURILLAC**

<p><b>DISPOSITIFS DE REFERENCE</b></p>	<p>- <b>PACTE TERRITOIRE SANTE</b></p> <p>- <b>PROGRAMME TERRITORIAL DE SANTE DU BASSIN D'AURILLAC:</b></p> <p>Orientation 3.1.1 : l'Organisation de l'offre de soins de premier recours et l'accompagnement de proximité</p> <p>-<b>PROGRAMME LEADER 2015-2020 :</b></p> <p>Axe 2 : Les leviers de développement de l'économie présentielle</p> <p>Fiche-action n°3 : Le vieillissement de la population : premier vecteur de développement de l'économie présentielle</p> <p>-<b>POLITIQUE D'ACCUEIL DU PAYS D'AURILLAC :</b></p> <p>Axe 1.1 : Faire du Pays d'Aurillac un territoire d'accueil</p> <p>Axe 1.2 : Améliorer la structuration de l'offre en particulier sur le volet activité</p> <p>Axe 1.3 : Améliorer l'accompagnement des porteurs de projets</p> <p>Axe 1.4 : Favoriser la mise en réseau et les échanges de savoir faire</p> <p>-<b>POLITIQUE D'ACCUEIL DU CONSEIL DEPARTEMENTAL</b></p>
<p><b>ORIENTATION STRATEGIQUE DU CLS</b></p>	<p>Orientation stratégique n°4 : L'appui à l'offre de premier recours dans le cadre du déploiement du Pacte Territoire Santé et l'accompagnement de proximité du territoire.</p>
<p><b>OBJECTIF GENERAL</b></p>	<p>Maintenir et renforcer la démographie médicale et para médicale sur le territoire</p>
<p><b>INTITULE DE L'ACTION</b></p>	<p>Construire une stratégie coordonnée pour la recherche, l'installation et le maintien de nouveaux professionnels de santé sur le Pays.</p>
<p><b>PILOTES DE L'ACTION</b></p>	<p>Conseil Départemental, Conseil de l'Ordre des médecins, ADEPA</p>
<p><b>OBJECTIF DE L'ACTION</b></p>	<p>Renforcer la démographie médicale du Pays en matière de professionnels de santé avec une attention particulière pour les professions les plus déficitaires</p>
<p><b>ELEMENTS DE CONTEXTE (si nécessaire)</b></p>	<p>Un BSI très hétérogène en terme de gradation de l'offre de 1er recours avec 3 BSP classés fragiles (Laroquebrou, Montsalvy, St Mamet) 2 BSP (Mauris et Vic-sur-Cère) classés potentiellement fragiles; 10 médecins généralistes maîtres de stages sur le BSI dont 3 en zone fragile ou potentiellement fragile. (Source : gradation de l'offre médicale de premier recours – Région Auvergne -2011)</p> <p>Une présence insuffisante pour les spécialités: pédiatrie, radiologie, psychiatrie, cardiologie, ophtalmologie, ORL et anesthésie-réanimation.</p> <p>Une part des praticiens spécialisés de 55 ans et plus, plus importante qu'au</p>

	<p>niveau national.</p> <p>Une densité des chirurgiens dentistes de 10 % en retrait par rapport à la moyenne régionale : 3 BSP en carence (St-Cernin, St-Paul-des-Landes, St-Mamet) et une forte disparité de la moyenne d'âge des praticiens entre le BSP d'Aurillac et les autres BSP.</p> <p>Un BSI plutôt bien doté pour la profession d'infirmière libérale mais marqué par une faible densité de masseurs kinésithérapeutes sur les BSP autres qu'Aurillac et Maurs.</p> <p>Deux projets de MSP (Maison de Santé Pluri professionnel) sur des communes limitrophes au BSI sont en fonctionnement : St-Martin-Valmeroux et Mur de Barrez; 3 centres de santé et infirmier (croix rouge) et une MMG (Maison Médicale de Garde) implantée sur Aurillac</p>
<b>PUBLIC CIBLE</b>	Internes, professionnels de santé
<b>ETAPES DE L'ACTION</b>	<p>-Affiner les données à partir des zonages établis par l'ARS AUVERGNE dans son arrêté du 24 juin 2014.</p> <p><b>Pilote</b> : ADEPA</p> <p>-Réaliser une plaquette départementale d'information pour les professionnels de santé destinée aux étudiants et en particulier aux internes en médecine, sur l'offre de soins du département, les infrastructures médicales, les possibilités d'installation, les conditions d'exercice, les aides financières et matérielles, l'accompagnement par les acteurs locaux, ainsi que l'attrait du département en matière de services, de cadre de vie et de possibilité d'emploi pour le conjoint (Pôles d'entreprises),</p> <p><b>Pilote</b> : CD et CDOM</p> <p>-Réaliser une page d'information propre au Pays et intégrée à la plaquette départementale,</p> <p><b>Pilote</b> : ADEPA</p> <p>- Mise en place d'un site internet départemental dédié à l'accueil d'actifs intégrant un volet « santé » en veillant à la cohérence avec les sites dédiés à l'appui aux professionnels de santé ( CDOM, CPAM, PAPS, ... ).</p> <p><b>Pilote</b> : CD15 (en collaboration avec le COEF15 Santé, les professionnels de santé, les CLS...).</p> <p>- Participer aux congrès, forums, salons, journées de choix des stages pour aller à la rencontre des internes avec la plaquette,</p>

	<p><b>Pilote</b> : CDOM (accompagnement CD15).</p> <p>- Informer et associer les ordres et les professionnels de santé qui le souhaitent sur une présence lors de ces évènements,</p> <p><b>Pilote</b> : ADEPA</p> <p>- Réaliser une ou plusieurs vidéos destinées aux professionnels de santé faisant la promotion du territoire à diffuser sur les stands d'information,</p> <p><b>Pilote</b> : CD et CDOM</p> <p>- Favoriser l'intégration sociale des jeunes médecins,</p> <p><b>Pilote</b> : ADEPA</p> <p>- Proposer un système de logement souple (Bail de 6 mois) pour les internes,</p> <p><b>Pilote</b> : ADEPA</p>
<p><b>PARTENAIRES DE L'ACTION PRESENTIS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CPAM</li> <li>- ARS</li> <li>- Hôpital (service communication)</li> <li>- les élus du Pays d'Aurillac</li> <li>- Ordre et URPS Infirmiers</li> <li>- Ordre et URPS Orthophonistes</li> <li>- Ordre et URPS Masseurs-kinésithérapeutes</li> <li>- Ordre et URPS chirurgiens-dentistes</li> <li>- AMBAC</li> <li>- Quelques médecins récemment installés</li> <li>- COEF 15</li> <li>- l'ARDTA</li> </ul>
<p><b>MOYENS PREVUS POUR L'ACTION</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Groupe de travail du Conseil Départemental</li> <li>- Groupe de travail CLS</li> <li>- Financement de la plaquette globale par le Conseil Départemental (avec recherches de financements éventuels auprès des partenaires)</li> <li>- Financement de la partie Pays d'Aurillac par l'ADEPA</li> <li>- Financement de vidéos de médecins du Pays et du territoire par l'ADEPA</li> <li>- Mise à disposition de vidéos sur l'environnement dans le Cantal par le Conseil Départemental</li> <li>- Déplacement du Conseil de l'Ordre des médecins sur les évènements</li> <li>- Déplacement d'autres ordres sur les évènements</li> <li>- Déplacement de la coordinatrice territoriale de santé de l'ADEPA sur les</li> </ul>

	<p>évènements</p> <p>-Mobilisation du réseau Accueil de l'ADEPA (chargé de mission accueil, Communautés de communes)</p>
<b>CALENDRIER</b>	Durée du CLS
<b>INDICATEURS D'EVALUATION DE L'ACTION</b>	<p style="text-align: center;"><b>Indicateurs de processus</b></p> <p style="text-align: center;">Précisent les points clés qui seront suivis lors de la mise en œuvre de l'action</p> <p>-Nombre de plaquettes diffusées</p> <p>-Nombre de participations aux évènements (forums, journées de choix de stage...)</p> <p>-Nombre de professionnels touchés</p>
	<p style="text-align: center;"><b>Indicateurs de résultat</b></p> <p style="text-align: center;">Données mesurables permettant de juger de l'atteinte de l'objectif, de l'impact de l'action sur la santé</p> <p>-Augmentation du nombre de stagiaires</p> <p>-Augmentation du nombre de professionnels installés</p> <p>-Nombre d'hébergements temporaires mis à disposition des stagiaires</p>